



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL

Allégements fiscaux temporaires

Rencontre entre les Commissions de surveillance et le Conseil d'Etat pour faire le point sur le dossier des exonérations fiscales temporaires en lien avec l'arrêté Bonny.

Les Commissions de gestion et des finances ont rencontré hier soir les conseillers d'Etat Pascal Broulis, président du gouvernement et chef du Département des finances et des relations extérieures (DFIRE) et Philippe Leuba, chef du Département de l'économie (DEC). Un échange constructif et serein a été possible dans ce dossier sensible.

Les Commissions de surveillance ont reçu l'assurance du Conseil d'Etat que ce dernier leur transmettrait tout document nécessaire à leurs investigations. Quelques réponses ont déjà été apportées aux premières questions. Une prochaine rencontre est d'ores et déjà prévue.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 mars 2012

COGES, Anne-Marie Depoisier, présidente de la Commission de gestion, 021 634 36 76 ou 079 637 26 08 - COFIN, Frédéric Grognuz, président de la Commission des finances, 021 977 01 31 ou 079 401 65 58